

Les relations école-parents

Qu'en est-il quand l'enfant est en difficulté ou porteur de handicap ?

Maryse MÉTRA

Rééducatrice de l'Éducation nationale
Psychologue de l'enfance et de l'adolescence
Formatrice à l'IUFM de Lyon

INTRODUCTION	2
1. QU'EST-CE QU'UNE FAMILLE ?	2
1.1. TENTATIVE DE DEFINITION	2
1.2. LA QUESTION DU PERE ET DE LA MERE	3
1.3. L'EVOLUTION DES « MODELES » FAMILIAUX	3
2. APPROCHES THEORIQUES	4
2.1. LES THEORIES PSYCHANALYTIQUES DU GROUPE APPLIQUEES A LA FAMILLE	4
2.2. LA FAMILLE SELON LA THEORIE DES SYSTEMES	4
2.3. L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE	5
2.4. LES THERAPIES FAMILIALES PSYCHANALYTIQUES	5
3. LA NOTION DE « PARENTALITE »	6
3.1. LES PARENTS, LA FAMILLE : QUELLE DIFFERENCE ?	6
3.2. LA PARENTE	6
3.3. LA PARENTALITE	7
3.4. L'ENFANT PARENTALISE	7
4. DE L'ENFANT A L'ELEVE : LE ROLE DE LA FAMILLE	7
5. LES PARENTS ET L'ECOLE	8
5.1. PENSER LA PLACE DES PARENTS DANS L'ECOLE	8
5.2. CADRE POUR LA RENCONTRE DE DEUX INSTITUTIONS : LA FAMILLE, L'ECOLE	8
5.3. LA COEDUCATION	9
5.4. RECONNAITRE LA FAMILLE DE L'ENFANT OU DE L'ADOLESCENT	10
5.5. L'ESPACE SCOLAIRE ET L'ESPACE FAMILIAL, ENTRE LIEN ET SEPARATION	10
5.6. LES PARENTS : D'ANCIENS ELEVES	11
5.7. DE LA MISE EN ACCUSATION A LA COLLABORATION	11
5.8. L'ECOLE, LIEU OU SE JOUE L'INTEGRATION	11
5.9. LES DANGERS QUI MENACENT LA RELATION PARENTS-ECOLE	11
5.10. LE PARTENARIAT DANS ET HORS DE L'ECOLE	12
EN CONCLUSION,	12
6. ETRE PARENT D'UN ELEVE EN DIFFICULTE	13
6.1. PAS FACILE D'ETRE PARENTS	13
6.2. PAS FACILE D'ETRE ENSEIGNANT	13
6.3. LE ROLE DU RASED	14
7. QUAND L'ENFANT EST PORTEUR DE HANDICAP	15
7.1. C'EST DUR, TRES DUR DE DEVENIR PARENT D'ELEVE	15

7.2. LA POSITION DE L'ENSEIGNANT.....	15
BIBLIOGRAPHIE.....	16
ARTICLES.....	17

Introduction

Dire de quelle place je parle (expérience professionnelle et diplôme universitaire).

Comment interpréter cette citation du philosophe ALAIN : « L'école est faite pour libérer les enfants de l'amour de leurs parents » ? N'est-elle pas au cœur de certains malentendus entre parents et enseignants ?

L'instruction est obligatoire pour tous, et l'école prend en charge de plus en plus de problèmes éducatifs. Les parents, parfois désemparés devant leurs problèmes personnels, professionnels et sociaux, peuvent percevoir l'école comme un outil de promotion sociale. Sommes-nous en mesure de répondre à leurs attentes ?

Jusqu'à quel point ?

Avec quelle participation de leur part ?

D'autres parents ne croient plus au rôle de l'école comme outil d'ascension sociale.

Le but de la réflexion engagée aujourd'hui est de nous amener à conjuguer nos compétences respectives. Il ne s'agit pas de parentaliser les enseignants, pas plus que nous chercherions à professionnaliser les parents.

L'idée de partenariat entre l'école et les familles est assez nouvelle, l'histoire de l'école montre plutôt une certaine méfiance vis-à-vis des parents, imposant une certaine coupure entre le monde familial et le monde scolaire. Au cours des trente dernières années, après le choc de mai 68, la barrière protégeant l'école est tombée, les relations entre les parents et l'école ont été précisées par différents textes, introduites par la circulaire n°85-246 du 11 juillet 1985, et concrétisées par la loi d'orientation de 1989 qui a fait d'eux des « membres à part entière de la communauté éducative ». Alors même que la loi d'orientation pour l'école est remise en question, je ne crois pas que nous reviendrons sur ce point.

Permettre à toutes les familles d'être reconnues dans leur diversité dans l'école est un enjeu fondamental pour que l'école ait du sens.

Faire que les familles qui nous paraissent les plus "éloignées" de l'école puissent s'y sentir "reconnues" est un outil important pour éviter le décrochage scolaire de certains jeunes.

La qualité des relations entre l'école et les parents est fondamentale pour la réussite des élèves. Quelle est cette relation quand l'enfant est en difficulté, en échec scolaire ou quand il est porteur de handicap ? Nous allons essayer d'aborder cette question pour mieux comprendre les enjeux de cette coopération.

Pourquoi les parents d'enfants porteurs de handicap disent-ils tous vivre « un parcours du combattant » pour partager avec d'autres l'éducation de leur enfant ? Est-ce légitime ? réel ? jusqu'à quel point ?

1. Qu'est-ce qu'une famille ?

1.1. Tentative de définition

La famille est une forme de regroupement possible d'individus, avec des liens de parentalité, de filiation, par des liens d'alliance ou de pure convenance. C'est un ensemble de parties destinées à réaliser une structure fonctionnelle, avec l'identification de rôles sexuels typiques, des lois internes qui lui sont propres et des liens.

Faire exister une famille, c'est créer une limite entre le groupe et le monde extérieur. Une famille n'existe pas sans référence à une société, et la société n'existe pas sans les familles qui la composent. La famille est un corps, si l'une des parties de ce corps est en souffrance, c'est l'ensemble qui se trouve mis en danger.

Le lien biologique est réinterprété, retraduit, dans une logique propre à chaque culture. L'organisation familiale constitue le grand modèle de nos organisations sociales.

Selon l'approche structuraliste de Claude LEVI-STRAUSS (1949) trois liens sont possibles au sein d'une famille :

- le lien d'alliance (Mari-épouse)
- le lien de filiation (Père-fils)
- le lien de consanguinité (frère-sœur).

Le développement de la procréation médicalement assistée a obligé le législateur à prendre de nouvelles dispositions.

Il est évident que les liens d'alliance et de parentalité peuvent être dissociés et que les liens de fraternité n'impliquent pas forcément consanguinité.

De nombreuses recherches explorent les processus familiaux et leurs incidences sur le développement de l'enfant et la réussite dans ses apprentissages. Je citerai par exemple :

- les relations précoces mère-bébé et leurs incidences sur le langage
- les pratiques de l'écrit
- le soutien à la scolarité
- l'incidence des conflits parentaux sur les apprentissages
- les différences dans l'éducation des filles et des garçons dans une même famille... c'est un problème qui touche l'école aussi puisque certains viennent remettre en cause la mixité dans les collèges et les lycées.

Le problème de toutes ces études est qu'elle n'étudient qu'un aspect très parcellaire et que l'éducation est beaucoup plus complexe.

1.2. La question du père et de la mère

Les transformations sociales, l'évolution de la science, contribuent à modifier les repères symboliques sociaux de la paternité et de la maternité, tout en fragilisant l'institution familiale. Cela rejaillit forcément sur les liens instaurés avec l'école.

Le père, la mère, ont une importance fondamentale, mais je parlerai volontiers de l'environnement de l'enfant, qui inclut la fratrie, les grands-parents, etc. Ces liens rejaillissent sur l'éducation même que les parents appliquent à l'enfant.

Bernard THIS, médecin psychiatre, co-fondateur de la Maison Verte déclarait à l'Unesco en 1991 : *« Les parents croient qu'ils font un enfant, alors qu'en fait c'est l'enfant qui les fait parents. S'il n'y avait pas d'enfant, vous ne seriez ni père, ni mère. L'enfant est actif. C'est un être de langage, nous ne pouvons pas le penser comme une chose qui serait l'objet de notre fabrication ».*

1.3. L'évolution des « modèles » familiaux

Les familles changent, évoluent. La famille « classique » occidentale traditionnelle, conjugale, biologique et légitime, réduite à ses trois composantes, père, mère, enfants, est devenue minoritaire, par conséquent, elle n'entre plus dans la norme sociale. On assiste à une diversification des formes de la famille : familles monoparentales, familles pluri-composées, familles adoptantes, parents de même sexe... Il n'existe pas un modèle d'UNE famille normale, et l'idée d'une norme familiale peut parfois poser problème, mais chacun d'entre nous n'a-t-il pas en tête une référence familiale, des croyances qu'il intègre comme un idéal de fonctionnement ? Les parents que nous rencontrons peuvent d'ailleurs imaginer les modèles familiaux que nous avons et tenter de se comporter comme la norme supposée attendue. C'est un piège à repérer.

Vivre en famille permet à l'enfant de se construire en référence à

- des relations verticales, asymétriques : adulte-enfant
- des relations horizontales, fraternelles.

Nous avons dans presque toute famille,

- un couple parental qui peut se modifier au gré des séparations et des recompositions,
- une « fratrie » de composition variable dans le temps.

Nous avons toujours deux niveaux d'analyse dans l'étude des nouvelles formes familiales :

- celui de l'organisation de la famille
- celui du sujet.

C'est surtout ce deuxième niveau qui nous intéresse, puisqu'il s'agit de comprendre comment un enfant a parfois des difficultés à se constituer et à grandir au sein de ces formes familiales.

La plupart des enfants se repèrent bien, avec une différenciation des places et des rôles de chacun, mais pour certains élèves en difficulté, nous mesurons qu'ils ont du mal à occuper cette place qui leur est assignée. Cette difficulté à être un sujet différencié, individué, rejaillit forcément dans son engagement d'élève à l'école.

2. Approches théoriques

Je ne m'attarderai pas sur le descriptif de ces différentes théories aujourd'hui. Je veux simplement souligner le fait que la complexité de l'organisation familiale nécessite différentes approches.

2.1. Les théories psychanalytiques du groupe appliquées à la famille

Selon le psychanalyste René KAES, il existe dans tout groupe des constructions psychiques que l'on peut nommer *l'Appareil Psychique Groupal*. C'est un espace transitionnel qui permet l'étayage entre l'individu et le collectif, entre le vécu interne et la réalité extérieure.

Le groupe maintient une identité fusionnelle dans laquelle chaque participant se reconnaît : *l'illusion groupale*. Celle-ci maintient le groupe, elle a une fonction d'enveloppe et lutte contre le morcellement ; elle tend à nier la différence.

C'est un phénomène qui est à l'œuvre dans la dynamique familiale.

Le groupe peut être envisagé, selon KAËS, comme un "singulier-pluriel". Le groupe familial est la combinaison de plusieurs membres qui investissent la lignée chacun de leur façon. Il y a entre eux des liens d'alliance et de filiation, un appareil psychique familial qui constitue un lieu d'indifférenciation psychique, mais l'arrivée d'un enfant entraîne toujours des réajustements. J'évoquerai tout à l'heure le rôle de la famille dans certaines situations difficiles.

D'après D.W. WINNICOTT (1975), il y a au départ le couple Mère-Enfant. La mère tisse une peau psychique autour de son enfant. Mais de par son entité de mère, elle introduit dans la relation le père et les grands-parents. L'ensemble des parties psychiques de tous les membres de la famille forment une toile de fond, *l'Institution familiale*, cadre sur lequel l'enfant construira son identité.

La famille construit autour de l'enfant un tissu de liens, elle l'accepte comme faisant partie des siens. Le fonctionnement familial met en place des organisateurs qui ont pour but de permettre à l'enfant de vivre en groupe. C'est le début de la socialisation.

On a tendance à mettre en avant le fait que l'école est le premier lieu de socialisation, mais la famille en constitue le socle.

Guy ROCHER, dans son Introduction à la sociologie générale, définit la socialisation comme « *le processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au long de sa vie les éléments socio-culturels de son milieu, les intègre à la structure sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre* ».

C'est autour de ce processus que prennent sens les discours et les actions de tous ceux qui entrent en jeu dans l'éducation de l'enfant. Je voulais souligner cet aspect car on dit trop souvent que l'école ouvre à la socialisation. Elle offre de nouvelles expériences, mais l'enfant a déjà un rapport au monde fortement marqué par les relations familiales.

La famille est un groupe, et le groupe est lui-même une enveloppe qui fait tenir ensemble les individus. Ce réseau qui enserme les paroles, les pensées et les actions permet au groupe de se constituer un espace interne et une temporalité propre. On peut voir combien cette temporalité est parfois perturbée dans certaines familles: il existe un temps mythique différent du temps chronologique qui est basé sur une série d'événements et qui devient un temps subjectif, reconstruit à partir de l'histoire familiale.

Il est important de pouvoir reconnaître ce temps subjectif qui peut perturber la relation de l'enfant au temps réel, au temps de l'école et des apprentissages.

2.2. La famille selon la théorie des systèmes

La théorie générale des systèmes se trouve intégrée comme outil aux sciences humaines pour prendre en compte et conceptualiser les relations humaines. Une famille constitue un des systèmes ouverts les plus typiques de nature psychosociale. C'est un ensemble durable d'individus définis par tout un ensemble d'interrelations. Ce système représente une totalité dont les caractéristiques transcendent tout à fait les caractéristiques de chacun.

Le comportement de chacun des membres est lié au comportement de tous les autres . En tant que système vivant, la famille s'autorégule, elle doit s'adapter aux nécessaires changements des différents moments de son organisation, ainsi qu'aux changements de la société. Une action, une parole, entraînent une réponse qui à son tour entraîne un changement chez celui qui a agi initialement et qui réagit à son tour, et ainsi de suite .

La famille est une réalité construite socialement. C'est un système en interrelation avec d'autres systèmes: le voisinage, le milieu de vie, l'école, l'entreprise... qui créent un processus dynamique ou qui représentent un danger à l'équilibre familial. Chaque famille organise ses interactions selon des règles qu'elle a développées et qui permettent à chaque membre de faire l'apprentissage de ce qui est permis et défendu dans le système relationnel. Tout ceci exercera une grande influence sur la socialisation de l'enfant.

Ces rétroactions peuvent avoir des effets positifs ou négatifs :

- positifs s'ils favorisent l'évolution du groupe en donnant des capacités de transformation
- négatifs s'ils réduisent ou annulent l'aptitude au changement (tendance à l'homéostasie)

Il nous faut comprendre cela pour mesurer les difficultés du lien école-famille car lorsque l'harmonie entre ces deux tendances n'est pas réalisée, le groupe familial est en danger. Comme dans un système ouvert, une famille n'évolue pas de façon linéaire et progressive, mais par paliers homéostatiques imposés par l'évolution des différents membres du groupe, et l'enfant-écolier induit forcément des changements : la vie de la famille est rythmée par les horaires de l'école, les rythmes des vacances, etc.

L'évolution naturelle d'un enfant déclenche parfois de véritables crises familiales car elle réactive des conflits anciens ou elle dévoile des équilibres précaires. Le symptôme de l'enfant vient parfois s'insérer dans des circuits relationnels entre la famille et l'école et les membres du RASED devront analyser comment cela se joue et quelles stratégies devront être adoptées pour aider l'enfant et permettre la création de nouveaux registres communicationnels. Pour que l'enfant change, il faut que le système familial le laisse changer, et puisse accepter le déséquilibre momentané pour en créer ou en inventer un autre.

Il arrive que certaines familles s'organisent autour d'un secret familial qui fait obstacle à la communication, ce que je pourrais métaphoriser comme un "gros caillou" qui va parasiter complètement les liens et qui peut encombrer le psychisme de chacun.

2.3. L'analyse transactionnelle

Les états du moi en analyse transactionnelle sont le Parent, l'Adulte, l'Enfant.

Il y a une barrière face aux apprentissages

- de l'état Parent quand les valeurs apprises dans le milieu familial ne coïncident pas avec celles de l'école. C'est de l'état parent que relève le Projet : *« ce que j'apprends est utile pour moi »*
- de l'état Adulte lorsque le langage et les données de l'école ne sont pas intégrables à la structure déjà construite. C'est de l'état Adulte que relève la décision : *« je comprends le langage et j'accepte les méthodes »*.
- de l'état Enfant quand les besoins de celui-ci sont méconnus. C'est de l'état Enfant que relève l'Enjeu : *« je me sens reconnu et en sécurité en apprenant cela »*.

Pour apprendre, il faut mettre en synergie les trois états du Moi. Nous pouvons mesurer l'importance de la collaboration de tous les partenaires éducatifs, du respect mutuel et de la confiance réciproque, pour que l'enfant puisse retrouver les liens entre le cognitif et l'affectif.

Des études de situation peuvent nous permettre de repérer l'origine de certains conflits entre parents et enseignants.

Ces cadres théoriques vont vous permettre de construire patiemment votre propre pratique et au cours des années, soyez certains que vous allez améliorer sans cesse vos outils !

2.4. Les thérapies familiales psychanalytiques

Selon A.RUFFIOT (1981), *« cette thérapie vise, par la réactualisation –grâce au transfert- du mode le plus primitif de la psyché, par le rétablissement de la circulation fantasmatique dans l'appareil psychique groupal familial, à l'autonomisation des psychismes individuels de chacun des membres de la famille »*.

Différentes techniques pour repérer les éléments pathogènes et les transformer en agents du changement, pour faciliter le passage entre le groupal que constitue la famille et l'individu qui en émerge en se différenciant progressivement :

- produire des régressions où chaque membre met une partie archaïque du Moi en consonance (ou pas) avec celle des autres. On peut favoriser les « frictions » (A.EIGUER.1983).
- proposer à la famille de dessiner comment ils aimeraient vivre ensemble pour donner un versant figuratif à la structure inconsciente des liens familiaux, tout en permettant l'expression d'un désir individuel de différenciation. Le thérapeute permet que se dessine le Moi Idéal familial, une cartographie du Moi-corps groupal. Chacun peut dire ce qu'il pense de ce qui se dessine sous ses yeux.
- utilisation de l'inter-fantasmatisation pour faire résonner les fantasmes individuels. Il y a un consensus latent collectif concernant les fantasmes. On repère par exemple
 - dans les familles narcissiques, des fantasmes d'encercllement, d'éclatement, d'engloutissement
 - dans les familles dépressives, le sentiment d'être maudit, l'anéantissement
 - dans les familles oedipiennes : des fantasmes de rivalité, d'exclusion...
- repérer le « porte-parole » : celui qui parle et qui agit, le patient désigné, celui qui dénonce. Ses symptômes sont l'expression du désarroi familial. C'est celui qui adopte un rôle le plus proche possible de l'inter-fantasmatisation, il permet de faire le lien entre le symptôme et les phénomènes latents, non-dits, inconscients. Il a une position paradoxale, un leader négatif qui a souvent son double : le leader positif, celui qui porte les idéaux du groupe familial.
- Repérer les défenses familiales qui articulent les défenses individuelles et qui s'arrangent pour le non-changement, et les clivages qui scindent les familles en sous-groupes. Ce sont deux manières de maîtriser la situation

3. La notion de « parentalité »

3.1. Les parents, la famille : quelle différence ?

Faut-il parler de familles, de parents ?

- quand on parle de « familles » dans l'institution scolaire, on définit un groupe, et on ne définit aucune fonction particulière, c'est un terme générique,
- quand on parle des parents, on pense plus à des partenaires identifiables, et qui ont un rôle éminent, une fonction auprès de leur enfant.

Nous pourrions presque schématiser en disant que si l'école attend avant tout que les familles tiennent leur rôle de parents, il est important de s'adresser à ceux-ci en priorité.

Charles GARDOU (1996, p 31) écrit : « *Les familles ont le droit imprescriptible de savoir, de participer, à leur mesure, à la construction de leur enfant et, en même temps, d'être accompagnées. Elles ont, en quelque sorte, un droit d'auteur* ».

Je parle de parents, de famille, j'évite de parler du couple parental, pour éviter cette ambiguïté qui est pourtant terriblement présente dans les familles que nous rencontrons : le couple et le rôle de parents. On voit apparaître deux désirs distincts et les notions de couple et de famille ne se recoupent plus nécessairement. Certains parents évoquent à l'école leurs problèmes de couple nés d'une distorsion entre leurs modèles éducatifs. Ils nous prennent à témoin pour rejeter sur l'autre la difficulté que rencontre l'enfant. Nous aurons à nous méfier pour qu'ils restent dans leur rôle de parents tout en les invitant à aller vers d'autres médiateurs régler leurs problèmes de couple.

Nous rencontrons aussi beaucoup de couples sont ébranlés après l'annonce du handicap de leur enfant. Il arrive même que cela se solde par une rupture.

Nous avons l'expérience que des couples en rupture peuvent rester des coéducateurs de leurs enfants, sans saboter le rôle et les décisions de l'autre.

3.2. La parenté

La parenté désigne la place de chaque individu dans la société conçue comme un ensemble organisé. Les liens de parenté constituent un ensemble généalogique auquel appartient chaque membre et qui est régi par des règles de transmission, des liens complexes d'appartenance, de filiation, d'alliance.

Il existe un principe organisateur qui transcende l'individu et qui contribue à le constituer. Dans toutes les sociétés, il y a une définition précise de ces liens.

3.3. La parentalité

La *parentalité* est un ensemble de relations qui parcourt les relations familiales et qui se renforce au cours du développement de l'individu, dans une spirale transactionnelle. Il y a une participation active de l'enfant dans le processus d'établissement des liens entre lui et ses parents, il est déclencheur et un des acteurs du processus de parentification.

On a d'abord parlé de *parentification* pour désigner les processus psychiques qui se déroulent chez un individu qui devient père ou mère. Puis le terme de *parentalité* a été introduit dans le vocabulaire psychologique. WINNICOTT a décrit la « préoccupation maternelle primaire », les ethnologues ont mis en évidence la « couvade » chez les pères, deux comportements qui préparent à la parentalité. L'enfant est actif dans l'émergence de ces relations.

La parentalité est une notion assez nouvelle mais qui tient de plus en plus de place dans les préoccupations des pouvoirs publics. Il n'y a pas de parentalité sans contexte social, et il ne peut y avoir de société durable sans parentalité. Cette notion se situe à l'interface entre la famille et la société.

Il nous faut avoir une représentation aussi cohérente que possible de la notion de parentalité, et éviter d'avoir des jugements à l'emporte-pièce basés sur des éléments projectifs, ce qui nécessite :

- d'être au clair sur ses représentations de père, de mère, d'enfant, et des liens qui se tissent entre eux
- que les apports théoriques soient appropriés à la démarche professionnelle de chacun, dans son champ de responsabilité et d'activité.

Le travail en équipe est un garant pour éviter d'être envahi par ses propres représentations.

3.4. L'enfant parentalisé

Dans certaines perturbations familiales, ou lorsque les parents affrontent une crise douloureuse, nous pouvons observer une inversion des rôles, l'enfant devenant protecteur de ses parents, il ne veut pas les troubler dans leur équilibre fragile. Il doit faire face prématurément à des responsabilités trop lourdes, au-delà de ce qu'il peut assumer. Dans des familles monoparentales, ou avec des parents déficients mentaux, on constate une hyper maturation de l'enfant, qui devient en quelque sorte « tuteur » de ses parents. L'enfant se trouve dans une position impossible à assumer, il n'a plus la tranquillité d'esprit dont il a besoin pour apprendre à l'école.

D'autres enfants vont se refermer sur eux-mêmes pour ne pas en rajouter quand ça va mal. L'école doit être vigilante dans de telles situations pour que cette anxiété ne devienne pas dépression.

Plusieurs solutions :

- d'abord rencontrer le ou les parents pour permettre une mise en mots de cette période douloureuse pour l'enfant, sans entrer dans la vie privée, mais en évoquant ce que la situation entraîne comme perturbation pour l'élève-écolier
- puis leur proposer une rencontre avec le RASED pour voir si une aide peut être envisagée.

4. De l'enfant à l'élève : le rôle de la famille

L'école transforme le père et la mère, parents de l'enfant en parents d'élève. Il leur faut partager avec d'autres l'éducation de l'enfant. Y aura-t-il concurrence ou complémentarité ?

L'école demande aux enfants qu'ils se comportent comme des élèves et attend que les parents préparent les enfants à ce rôle. Il faut admettre que cela ne va pas de soi, surtout dans l'Adaptation et l'intégration scolaire.

Si l'école s'intéresse à l'enfant, l'enfant, lui, ne s'intéresse pas toujours à l'école.

Nous avons à nous interroger sur ce sont les caractéristiques psychologiques d'un élève qui ne parvient pas à devenir écolier, qui ne parvient pas à accéder à ce statut social que lui reconnaît pourtant sa famille qui a fait la démarche de l'inscrire dans cette institution.

L'écolier et l'élève vont devoir s'approprier, mais c'est l'enfant qui porte une histoire qui peut donner du sens à un éventuel clivage. Si l'enfant perd l'estime de soi et s'il a la conviction d'être mauvais, il doute et perd sa cohérence de jugement. Sa pensée risque d'être fragmentaire, le désir

va s'éteindre et bien sûr les échecs se répéter. Si la personne privée vient en permanence envahir la personne scolaire, elle interdit à l'écolier d'exister.

Le statut d'écolier naît de l'inscription de l'enfant par sa famille dans un lieu social, qui de fait n'est obligatoire qu'à l'âge de 6 ans.

Devenir écolier, c'est quitter momentanément le monde privé, sa maison, ses parents, pour accéder à un statut social et à sa quotidienneté.

L'enfant appartient désormais à plusieurs lieux. Comment s'accorde en lui le domaine privé et le domaine scolaire. Les interactions entre ses deux mondes sont mouvantes, ce qui le place dans une position de rupture et de fragilité.

Il est parfois difficile de se soumettre aux lois de l'école, à l'ordre social, pour un enfant ou un adolescent qui a peur de renoncer à sa personne privée

L'élève est le sujet de l'école.

C'est une référence à l'individu, alors que l'écolier est une référence à l'institution.

Accéder au statut d'élève indique une conquête de l'autonomie de l'enfant. Le mot d'élève renvoie à un mouvement additionnel, il hausse l'enfant d'un niveau de savoir à un niveau supérieur au premier.

La plupart des difficultés scolaires surviennent quand il y a une rencontre conflictuelle entre la personne privée de l'enfant et la personne sociale de l'élève.

La connaissance des conflits qui se développent au sein de cette double personne permettra d'orienter les formes et les stratégies de l'aide à apporter à l'élève en difficulté, et où il s'agira de travailler la distance qui sépare les deux.

5. Les parents et l'école

5.1. Penser la place des parents dans l'école

Le système éducatif doit penser la place des parents dans l'école, et nous devons faire un effort particulier pour tous les parents qui se sentent exclus de la société,

- soit par des problèmes personnels,
- soit par des problèmes sociaux,
- soit par leurs relations difficiles avec l'école.

Il est important de prendre en compte le regard que portent les parents sur l'école, car il influence considérablement le rapport de l'élève aux apprentissages et à son comportement scolaire. Les enseignants spécialisés se trouvent confrontés à une grande diversité de modèles familiaux, ce qui vient contredire l'idée d'une norme familiale, référence à partir de laquelle nous avons pourtant tous tendance à composer.

5.2. Cadre pour la rencontre de deux institutions : la famille, l'école

La famille et l'école ont en commun l'éducation de l'enfant, mais ce sont deux institutions dans lesquelles l'enfant rencontre et apprend des normes, des valeurs, des codes. Il peut y avoir complémentarité, ou choc entre deux cultures.

La famille évolue, l'école aussi... assistons-nous à une scission de plus en plus grande, ou au contraire à des rapprochements qui pourraient donner de la confusion, une institution se substituant à l'autre ?

Les parents interviennent à tous les niveaux d'enseignement, ils participent à différentes instances pour lesquelles ils élisent des représentants.

- Dans le premier degré, ils sont représentés au **conseil d'école**.
- Dans le second degré, les conseils de classe et d'administration impliquent les parents.

Les pouvoirs publics donnent aux parents des droits que certains n'ont pas demandés et qui les mettent en porte à faux. Les fédérations de parents sont présentes dans ce cadre institutionnel, mais qu'en est-il pour chaque famille ?

On met en place aussi la **Semaine des parents à l'école**, moment institué par différentes circulaires au moment de la rentrée. Elle vise à favoriser le dialogue entre l'école et les familles.

C'est un moment quelque peu symbolique qui ne doit pas être le pâle reflet des relations entre les parents et l'école, celles-ci doivent être vécues comme un jeu d'interactions entre différents acteurs qui ont chacun la possibilité d'agir et de modifier ces relations.

Le suivi de la scolarité de l'élève se fait par des réunions collectives ou par des entretiens individuels. Il est important qu'il y ait une réelle rencontre et que les uns entendent les demandes des autres. Les enseignants ont plus souvent tendance à parler des difficultés que des réussites, des dysfonctionnements que de ce qui se passe bien, ce qui peut entraîner un évitement, une fuite, de la part des parents ; c'est une stratégie défensive, que nous pouvons comprendre. Dans les cas de séparation, je me réfère toujours au Directeur de l'école qui connaît le tuteur légal de l'enfant, mais tout en sachant que les deux parents peuvent être destinataires des informations.

Les évaluations CE2 et 6^{ème} sont aussi un alibi institutionnel pour recevoir les parents afin de parler avec eux des résultats de leur enfant. Tous les parents exerçant conjointement l'autorité parentale de l'enfant sont également responsables et l'école doit entretenir avec eux, même séparés, des relations de même nature (informations, convocations, bulletins scolaires ou de correspondance...).

Les outils de communication avec les parents,

il en est des institutionnels, et d'autres plus informels. Les carnets de correspondance, les cahiers qui font le lien entre l'école et la famille ne sauraient remplacer le rencontre et le dialogue entre partenaires éducatifs.

Il est important pour les enseignants de concevoir des outils et des dispositifs de communication. Je pense à quelques outils que je connais :

- Les livrets de présentation de l'école maternelle donnés aux parents lors de la première rentrée de leur enfant
- Les livrets établis dans les zones d'éducation prioritaire présentant aux parents tous les partenaires de l'aide
- Les cahiers de vie

5.3. La coéducation

C'est le partage des responsabilités éducatives entre les parents et les autres éducateurs potentiels, par conséquent les enseignants. Les parents sont les premiers acteurs de la coéducation ; nous ne devons pas l'oublier. Mais penser la coéducation permet aussi l'engagement des parents qui ne doivent pas se sentir « clients » de l'école !

La grande difficulté de la coéducation réside dans cette obligation constante de complémentarité entre les différents éducateurs (parents, enseignants, autres intervenants), dans le respect de la spécificité du rôle de chacun.

Il est important que nous puissions identifier les difficultés de cette collaboration.

Penser la coéducation ne doit pas nous faire oublier l'enfant, l'adolescent dont il est question : « *tu es cerné* ». L'enseignant est parfois le seul interlocuteur de l'enfant en-dehors de ses parents, c'est une référence pour l'enfant ou l'adolescent, un recours possible.

Nous n'avons qu'à repérer les comportements des enfants et des adolescents pour comprendre comment se joue cette coéducation, je pense à l'entrée à l'école maternelle et aux jeunes des collèges qui montrent comment se reportent les identifications à travers les relations entretenues avec les adultes.

Il y a tout un jeu d'images identificatoires qui le plus souvent nous échappe, mais dont nous ne pouvons nier l'existence. Il est important que l'enfant et l'adolescent puissent différencier nos fonctions.

Nous allons essayer de penser les différences et les similitudes

Rapport parents-enfant	Rapport enseignant-élève
Une autorité basée sur la filiation	Une autorité conférée par l'état, la société
	Cette relation est basée sur une professionnalité
Une partie du temps des parents est directement consacrée à leur tâche éducative	Tout le temps que l'enseignant partage avec l'enfant est consacré à l'éducation et à l'enseignement
La famille est à géométrie variable, avec une plus grande proximité à l'enfant	Le groupe classe est présent et donne une impulsion, un point d'ancrage, constitue la base de différenciation possible
Les parents répondent aux besoins de l'enfant, les liens affectifs sont importants	L'enseignant répond aux besoins des élèves, l'affectif n'est pas au premier plan

Nous devons partager une certaine philosophie de la croissance qui n'est pas celle de modeler un individu, mais de comprendre l'individualité du sujet pour lui permettre de grandir parmi les autres et de se découvrir.

La PMI (Protection maternelle et Infantile) et les éducateurs d'AEMO (Action éducative en milieu ouvert) ont été des partenaires avec lesquels j'ai pu échanger autour de cette problématique de la coéducation.

5.4. Reconnaître la famille de l'enfant ou de l'adolescent

Accueillir les familles, c'est reconnaître l'appartenance d'un enfant à la communauté humaine. Le travail avec la famille de l'enfant est préalable à toute relation d'aide dans le cadre de l'enseignement spécialisé. Il permet de poser le cadre de travail et l'articulation qui relie l'enfant, les parents et celui qui apporte une aide à l'école.

Quand un élève rencontre des difficultés, l'école seule est impuissante. Il est important pour l'enseignant de mesurer la place de la famille dans le rapport au savoir perturbé de l'élève.

L'élève en difficulté est le fils ou la fille de l'histoire de ses parents ; il a passé les premières années de sa vie dans sa famille et un grand nombre d'apprentissages premiers s'y sont réalisés : l'apprentissage du langage, de la marche, de la propreté, la transmission des habitudes et des modes de communication, la transmission des valeurs morales et des règles sociales, etc. Le fonctionnement familial met en place des organisateurs qui ont pour but de permettre à l'enfant de vivre en groupe. C'est le début de la socialisation. L'entrée à l'école vient interroger les représentations des parents sur les enjeux de la scolarité et des apprentissages, ce qui les renvoie à leur culture, à leurs systèmes de valeurs...

5.5. L'espace scolaire et l'espace familial, entre lien et séparation

Penser la coéducation nous a permis de penser la complémentarité des rôles et des espaces. Il y a une transversalité évidente entre ces deux espaces, mais j'aimerais souligner la nécessité de les différencier pour que l'enfant s'y retrouve. Il est important que l'enfant ait la possibilité d'occuper des espaces familiaux et sociaux distincts pour se construire.

Entre lien et séparation, y a-t-il une frontière à garantir entre l'école et la famille ?

La frontière est une ligne qui sépare deux pays où la loi peut interdire à chacun de passer chez son voisin sans autorisation. Ce mot a un double sens d'exclusion et/ou de rencontre :

- soit on choisit le sens de barrière, l'obstacle qui s'oppose au passage
- soit on choisit l'idée de poste frontière, de poste qui peut s'ouvrir et se fermer.

Ce deuxième aspect de la définition semble mieux convenir à la nécessaire coopération entre les deux systèmes d'appartenance de l'enfant. Créer des interactions entre ces deux systèmes permet d'ailleurs de mieux poser la frontière entre les deux.

Il arrive qu'il y ait un fossé entre la famille et l'école. Il n'est plus question de frontière dans ce cas. Nous pouvons comprendre ce fossé en voyant l'importance de l'école qui rythme toute vie familiale, introduit un contrôle normatif, et par là, façonne les parents des élèves.

Les parents peuvent avoir peur de l'école, ils sont inquiets et ont des difficultés à prendre en charge la scolarité de leur enfant. En rapprochant l'école des parents, il s'agit donc de familiariser les parents avec l'école, de leur montrer que ce n'est pas dangereux, que l'enfant ne souffre pas.

Cette idée est généreuse, mais cette idée de sécurisation implique de faire venir les parents dans le cadre scolaire, et faire venir les parents dans le cadre scolaire pose instantanément une difficulté à l'enfant : la difficulté de la non-séparation de l'espace familial et de l'espace scolaire.

Bien des phénomènes d'agressivité sont l'expression de cette indifférenciation de l'éducation dans la famille et dans l'École. Il y a là, un danger éducatif fondamental. L'enfant a des difficultés à repérer qu'il y a différents lieux, différents espaces, où fonctionnent des règles et des codes spécifiques.

L'enfant et l'adolescent font l'expérience qu'ils ont une famille, et d'autres groupes d'appartenance.

Boris CYRULNIK a montré que c'est une chance parfois pour l'enfant de mettre à distance sa vie personnelle et de trouver à l'école des « tuteurs de résilience ».

Il faut que l'enfant repère que l'École est un lieu où d'abord et avant tout, ce qui se joue, c'est la question de l'apprentissage, des savoirs, du lien à l'autre, des relations socialisées.

5.6. Les parents : d'anciens élèves

Il n'est pas évident que des parents qui viennent peu à l'école se désintéressent de la scolarité de leur enfant. Beaucoup de parents, tributaires de leur propre histoire scolaire n'osent pas se rapprocher de l'école, même s'ils sont attachés à ses missions. Les enseignants devront comprendre cette réserve, cette méfiance et amorcer une communication minimale pour sécuriser les parents, et leur permettre d'aborder l'école autrement. L'écoute de ces parents nous montre souvent qu'ils ont une vision négative d'eux-mêmes et qu'ils ne s'accordent aucune compétence de parent d'ELEVE.

5.7. De la mise en accusation à la collaboration

« Les parents sont démissionnaires, ils ne viennent pas nous voir, ils se désintéressent de leur enfant... »
« Les enseignants sont dépassés, ils se désinvestissent, ils sont toujours en grève, et dans leurs revendications, ils pensent plus à leur confort personnel qu'à la réussite de leurs élèves... »

J'ajouterai que les médias contribuent largement à colporter ces mises en accusation.

Nous pouvons sortir de cette mise en accusation par l'acceptation d'une collaboration, par la construction d'un espace de rencontre :

- en reconnaissant les compétences des autres tout en relativisant les siennes
- en acceptant de partager les responsabilités
- en aidant les parents à penser, et pas en leur donnant des injonctions
- en construisant ensemble un projet personnalisé pour l'enfant ou l'adolescent dont nous partageons la co-éducation.

L'aide à un enfant ne peut se mettre en place que par le respect mutuel de ceux qui en ont la responsabilité. François de SINGLY évoque la rivalité entre les deux institutions famille-école autour de la « propriété de l'enfant ». Il semble plus confortable de charger l'autre que de se culpabiliser soi-même.

L'enseignant doit tenter d'identifier le modèle de fonctionnement de la famille au regard de la scolarité et respecter les écarts entre ce qu'il attend et la réalité familiale. Les parents ne doivent pas devenir un obstacle.

L'enseignant est un professionnel engagé dans une relation d'aide, les parents sont trop affectivement impliqués pour avoir le recul nécessaire. C'est donc à l'enseignant spécialisé de décoder les informations qui sont amenées à perturber le processus éducatif. Dans un cadre professionnel, il faut pouvoir se détacher du contenu des échanges pour s'interroger sur la forme : manière dont se déroule l'entretien, et sur les relations qui s'instaurent.

5.8. L'école, lieu où se joue l'intégration

Avant d'aborder plus loin le cas des enfants porteurs de handicap, je voudrais souligner le rôle de l'école pour les enfants issus de l'immigration. L'école leur permet de relayer les modèles culturels acquis auprès de leur famille, de faire le lien entre l'école et la famille, mais plus globalement entre la société et la famille.

Mais cette relation à l'école est ambiguë, car, symboliquement, la famille peut avoir le sentiment que l'école lui arrache son enfant au risque qu'elle ne le reconnaisse plus ! Ce qui n'est pas sans fondement, car, pour progresser, l'enfant renonce parfois à son milieu.

Je vous renvoie à cette citation d'ALAIN : *« L'école est faite pour libérer les enfants de l'amour de leurs parents »*.

5.9. Les dangers qui menacent la relation parents-école

- Une famille clivée peut nous entraîner dans son jeu. Il sera important de repérer et d'élaborer ces phénomènes pour éviter de faire caisse de résonance aux processus psychopathologiques de la famille. Il faut au contraire lui permettre de sortir de ses impasses.
- Une structure familiale marginale qui ne peut maintenir sa propre cohésion qu'en se situant en marge de la société ou dans une forme de culture antisociale qui se transmet de génération en génération. On peut repérer un lien d'appartenance mais en opposition, en exclusion, et pas en

inclusion. Les conflits de loyauté dans lesquels les enfants sont pris entre la famille et l'école sont insolubles.

- Un vécu persécutif vis-à-vis des enseignants pour des parents qui ont été « remués » lors de leur scolarité.
- Des parents qui se considèrent consommateurs d'école, exigeant beaucoup de cette institution, et se mettent en conflit avec les enseignants
- Et toutes les situations que vous avez pu rencontrer et que vous rencontrerez...

5.10. Le partenariat dans et hors de l'école

On voit se développer des lieux d'écoute et de parole pour les familles, afin qu'elles puissent exprimer leurs besoins. Dans l'école, ces dispositifs peuvent être coanimés par un enseignant, un membre du RASED, un éducateur appartenant au monde médico-social. On peut y associer un interprète.

Il s'agit d'accompagner, d'aider les familles, de les rendre plus responsables et plus autonomes, d'avoir le souci de faire partager les objectifs de l'école.

On voit se développer aussi des réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents à l'extérieur de l'école. Le partenariat peut être un atout pour aider les familles à se sentir acteurs de l'école sans aller jusqu'à franchir les portes, si c'est encore trop difficile pour eux.

En conclusion,

Il importe donc que se soient instaurés une confiance et un certain respect entre l'enseignant et la famille. **Ce qui nécessite de la part de l'enseignant quelques principes :**

- **clarifier son rôle et montrer en quoi il ne se substitue pas à celui des parents**, d'où l'importance des informations en début d'année
- **être attentif à la manière et au lieu que l'on choisit pour parler aux familles**, en ne les apostrophant pas devant d'autres parents
- **se limiter à recueillir les informations utiles et respecter la vie privée des familles**
- **reconnaître aux parents le droit de questionner les programmes et leurs contenus, sans ingérence dans la pédagogie**
- **écouter les parents, sans les juger**, quand on juge, on est jugés en retour
- **valoriser les parents**, en identifiant leurs ressorts possibles au bénéfice de la réussite scolaire
- **reconnaître ses limites quand c'est nécessaire**
- **se préparer à recevoir l'agressivité des familles et anticiper sur une stratégie de réponse non réactive**, accueillir l'agressivité sans en être personnellement affecté
- **savoir mettre fin à un entretien en leur proposant une prochaine rencontre**
- **ne pas se mettre en compétition : la différence des rôles est une différence de nature et non de degré**
- **ne pas infantiliser la famille, mais l'associer autant que possible à la définition de projets où chacun a sa place à tenir**
- **ne pas fournir d'informations négatives par écrit qui constituent une trace indélébile dans l'esprit des parents, à cause de la violence des mots écrits**
- **se préparer à proposer aux parents un autre interlocuteur, en cas de besoin (Directeur de l'école, RASED, médecin scolaire, assistante sociale...)**

L'essentiel des échanges entre l'école et la famille est de l'ordre de l'information. On doit dire, partager l'expérience qu'on a de l'enfant. Il est essentiel de bannir le conseil, on ne sait jamais ce qui est bon pour une personne à un moment donné de sa vie.

Je vous invite à prendre délibérément le parti de Guy AUSLOOS (1975) qui écrit que toutes les familles sont compétentes. Nous pourrions penser qu'à certains moments certaines résistent, ou qu'elles sont prudentes, méfiantes... Penser cela ne ferme pas et induit une évolution possible.

Un dialogue entretenu et mené sereinement désamorce les situations difficiles. Si les parents dépassent leurs inquiétudes, redonnent un sens à l'école, malgré les difficultés rencontrées par l'enfant, s'ils acceptent les règles de fonctionnement, ils pourront nous aider à remobiliser l'enfant, et à le faire progresser sur le chemin des apprentissages.

L'enseignant spécialisé est une ressource pour les familles dont les enfants rencontrent des difficultés à l'école. Les groupes d'analyse de la pratique sont un lieu où nous pouvons travailler les situations qui nous posent problème et où nous pouvons, dans le groupe, être créatifs pour dépasser dans le souci de l'enfant ou de l'adolescent qui est au centre de nos préoccupations.

Nous sommes dans l'ici et maintenant d'une situation qui nous amène à penser qu'il y a eu une blessure antérieure, mais il n'est pas utile de connaître la réalité familiale. L'essentiel réside dans notre capacité à croire qu'une évolution est possible et à soutenir cette dynamique.

6. Être parent d'un élève en difficulté

Nous allons tenter de voir comment instaurer un contexte de coopération entre les partenaires éducatifs d'un enfant pour modifier la situation de difficulté ou d'échec qu'il rencontre. Les choses ne sont pas simples, ni pour l'école, ni pour la famille.

6.1. Pas facile d'être parents

Dans Vie pédagogique n°101 (nov 1996), M.FRÉCHETTE décrit le degré d'émotion que peuvent ressentir les parents, dans son article « Les parents d'enfants en difficulté d'apprentissage » : « *C'est comme un deuil : même quand on s'y attend, cela fait toujours mal, c'est toujours difficile à vivre quand ça arrive. A cette étape, le manque de recul est un obstacle à l'objectivité* ».

La famille tend à se promotionner dans une image de famille idéale et les idéaux sont projetés dans le futur à travers les enfants, les idéaux se trouvent mis à mal par la difficulté de l'enfant. Tellement pris dans la vie de leur enfant, les parents ne sont pas toujours les mieux placés pour voir ses difficultés, il arrive aussi qu'ils préfèrent, consciemment ou inconsciemment, ne pas les voir.

Les parents ont parfois le désir de *modéliser* ou de *modeler* l'enfant, de s'approprier cet objet pour en faire le digne représentant de la famille, ou un double de soi. On met en lui des attentes et des espoirs professionnels et sociaux. Les parents attendent de l'école qu'elle assure la réussite de leur enfant, par conséquent, l'échec est le fait de l'école. Ils ont de nombreuses explications possibles :

- le mauvais fonctionnement de la classe
- les méthodes pédagogiques contestables
- la mauvaise relation de l'enseignant avec leur enfant
- l'absence d'autorité de l'enseignant, son laxisme...

Mais même s'ils ont tendance à rejeter la faute sur l'école, les difficultés scolaires ou comportementales de leur enfant remettent les parents en question, et ils se posent la question de leur implication dans l'origine de ces difficultés, c'est pourquoi ils préfèrent parfois projeter sur l'école l'origine de ces difficultés. Là aussi, les médias participent activement à développer ces sentiments. Il faut sortir de cette culpabilité ou de cette culpabilisation.

La grande question quand les parents inscrivent leur enfant à l'école tourne autour de : « *Qu'allez-vous penser de notre enfant ?* ». On passe d'un narcissisme primaire à un narcissisme secondaire qui tourne autour de la reconnaissance par l'autre. Nous sommes souvent en présence de parents en désarroi, et il nous faut parfois les aider à faire un travail de deuil narcissique par rapport à leur enfant ou leur adolescent idéalisé. Si nous ne sommes pas en mesure de le faire, il faut essayer de proposer une rencontre avec un collègue (psychologue en institution, ou psychologue scolaire).

6.2. Pas facile d'être enseignant

Face aux parents dont les enfants sont en difficulté, les enseignants oscillent entre accusation (« ils ne s'occupent pas assez de lui ») ou la compassion (« ils font ce qu'ils peuvent, mais ils peuvent peu »).

Nous devons pouvoir affronter la question scolaire avec les parents, surtout si elle est génératrice de difficultés. Sans mentir aux parents sur la réalité scolaire, il nous faudra tenter de renforcer les aspects positifs, les réussites de l'enfant, ce sur quoi nous allons pouvoir nous appuyer pour renforcer la confiance en soi de l'élève et lui permettre d'investir d'autres domaines.

Il est important de mettre en évidence les types d'angoisse et les défenses de la famille de l'enfant, comprendre sa logique interne.

Nous devons nous méfier aussi des interprétations explicatives que nous pouvons être amenés à faire à partir de différentes informations que nous eu, de l'enfant lui-même, des collègues, d'autres parents. S'appuyer sur ces rumeurs est un procédé « toxique » pour instaurer une relation, et là aussi, le travail d'équipe est un garde-fou.

6.3. Le rôle du RASED

Le RASED peut avoir pour projet de soutenir la médiation entre l'école et les familles quand les liens ne peuvent se tisser, mettant en péril le déroulement de la scolarité d'un élève. Chaque membre du RASED travaille avec les parents en fonction de sa spécificité, mais il s'agit de mobiliser les parents autour de la scolarité de l'enfant tout en les amenant à se rapprocher de l'école.

Le RASED va parfois constituer un espace transitionnel pour réconcilier l'école et la famille, en permettant l'évocation de l'histoire scolaire et personnelle de l'enfant.

Le préalable à toute communication est que la famille ait reçu une information sur le RASED, son fonctionnement, ses personnels... Les formes sont diverses : plaquettes de présentation, participation à des réunions de parents, des conseils d'école, présentation par le Directeur de l'école ou les enseignants...

Il existe pour vous trois cadres essentiels de rencontres avec les familles :

- lors de réunions institutionnelles
- dans le cas de la mise en place d'une aide
- dans des groupes d'échanges ou de paroles, dans le cadre de la prévention, par exemple.

Quand une rencontre est prévue pour un élève en difficulté, c'est que l'enseignant a demandé le recours d'un tiers. Cette ouverture ouvre la possibilité d'un changement, mais avec le risque majeur d'une atteinte narcissique ou d'un danger de bouleversement inacceptable. C'est FREUD qui a introduit ce concept en 1914 : l'amour des parents n'est rien d'autre que le narcissisme qui vient de renaître. Il y a chez les parents une reproduction du propre narcissisme qu'ils ont abandonné, et ils vont attribuer à l'enfant toutes les perfections et en oublier tous les défauts. L'enfant aura une vie meilleure que ses parents, il sera le centre et le cœur de la création.

Quand nous sommes face à une famille dont l'enfant rencontre des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, nous devons prendre en compte le fait que l'idéal du Moi familial se trouve mis en danger. Parfois, l'enfant a été « modélisé », on se l'est approprié comme objet pour en faire le porteur des attentes, des espoirs professionnels et sociaux de la famille. D'autres fois, ils nous parlent d'eux en nous parlant de l'enfant : « j'étais comme ça quand j'étais petit ». Cette répétition vient signifier leur échec. Mais ce symptôme est aussi une façon pour l'enfant de ressembler à ses parents.

L'enfant est parfois au cœur d'une toile d'araignée, objet de tiraillements entre la famille et l'école, entre les parents... Ces tensions sont à dénouer car elles le confinent dans un statut d'objet. Les membres du RASED doivent alors faire attention à leur propre position car la notion de rivalité est incompatible avec la relation d'aide. Pour aider l'enfant, il ne faut sacrifier aucun des membres de la famille.

Les parents peuvent reconnaître la difficulté de leur enfant et accepter de le confier à l'un des membres du RASED, mais avec des demandes qui sont parfois ambivalentes, et qui peuvent être l'expression de désirs contradictoires :

« Changez-le, mais pas trop. Occupez vous en, mais laissez-le nous », voire même :

« je me trouve obligé de vous dire oui, pressé par la demande de l'école, mais si rien ne changeait, ce serait aussi bien ».

Selon Didier ANZIEU, il existe une enveloppe qui protège la famille et qui filtre les échanges avec l'extérieur. Elle est plus ou moins résistante, plus ou moins perméable...

Il est important de protéger cette vulnérabilité.

Comme tout groupe, la famille génère des mécanismes de défense que nous pourrions repérer et respecter ; ils servent le plus souvent à maintenir la cohésion et la survie du système, surtout dans la situation de demande d'aide ! Il est important de mettre en évidence les types d'angoisse et les défenses de la famille de l'élève en difficulté pour tenter d'en comprendre la logique interne. Il faut savoir aussi que cette difficulté qui surgit vient peut-être réactiver des conflits anciens. Nous devons alors essayer de comprendre ce qui se joue et quelles stratégies nous pourrions adopter pour aider l'enfant et permettre la création de nouveaux registres communicationnels. L'enfant ne changera que s'il y est autorisé, et si la famille peut accepter le déséquilibre momentané pour recréer un

nouvel équilibre. Pour qu'il change, et de façon durable, il faut que le système familial le laisse changer.

7. Quand l'enfant est porteur de handicap

7.1. C'est dur, très dur de devenir parent d'élève

Les parents dont les enfants sont porteurs de handicap vivent une épreuve qu'ils ont du mal à faire comprendre, à faire partager. Nous ne devons pas oublier qu'ils sont avant tout parents, ils n'ont pas fait le choix que leur enfant soit porteur de handicap. Père d'un enfant handicapé, l'écrivain japonais KENZABURŌ Ōé témoigne : « *Ce qui m'arrive me donne l'impression que je m'enfonce seul dans un tunnel sans fond, en m'éloignant de plus en plus du monde des autres. Comment faire partager à qui que ce soit ce que j'éprouve* ». (Une affaire personnelle. Stock, 1986, p 134)

De nombreuses familles nous disent aussi que le vide se crée progressivement autour d'eux :

- est-ce leur propre attitude qui entraîne cette mise à l'écart ?
- est-ce le sentiment de l'entourage de ne pas être à la hauteur face à la situation ?
- est-ce la peur de chacun d'entre nous devant ce que nous ne voudrions pas vivre ?
- n'y a-t-il pas une angoisse latente face au handicap, voire un fantasme de contagion ?

Les parents sont pris dans des sentiments confus et douloureux, ils perdent leurs points de repère, et il est important de prendre en compte leurs interrogations, leur révolte, leur difficulté à affronter les exigences éducatives.

Transparent sur le handicap congénital.

Il existe de nombreuses associations de parents dont les enfants sont porteurs de handicap. Ils revendiquent :

- le droit à la vie de leur enfant, mais pas à n'importe quelle vie
- le droit à l'information
- le droit au partenariat, car leur tâche ne s'apprend pas de manière solitaire.

Ils estiment avoir aussi des devoirs :

- celui d'assumer leur enfant tel qu'il est, en reconnaissant sa spécificité pour lui construire un cadre de vie adapté
- celui de faire confiance aux partenaires pour l'éducation de l'enfant
- celui de garder toujours espoir, voire un peu d'utopie pour accompagner l'enfant, pour être dans une zone proximale de développement qui l'incite toujours à grandir, à aller vers plus d'autonomie. « *C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière* » écrivait Edmond ROSTAND.

Mais paradoxalement, les parents sont inquiets, bien que très favorables à l'intégration. Ils expriment leurs inquiétudes relatives à des risques et des problèmes possibles, liés

- à l'isolement social dans lequel leur enfant pourrait se retrouver
- aux difficultés de déplacement le cas échéant
- à un manque d'adaptabilité de l'école.

Certains parents se disent même hostiles à l'intégration, craignant

- que l'enseignement en classe ordinaire ne soit pas approprié au plan éducatif
- que la classe ne soit pas suffisamment accueillante.

Il apparaît également que les réactions des parents d'enfants « ordinaires » constituent une variable importante.

Nous voyons là que la prise en compte de la demande d'intégration suppose que les parents et l'enfant puissent s'inscrire dans une histoire qui fonde et rende crédible cette demande comme suite logique de toute une dynamique.

7.2. La position de l'enseignant

Je ne m'arrêterai pas sur les textes officiels qui expriment une volonté d'intégration tout en donnant peu de moyens aux écoles. Nous verrons ce que donne la mise en place des AVS, auxiliaires de vie scolaire, et de la formation qui leur est donnée pour s'adapter aux demandes multiples et variées dont ils seront l'objet.

Je citerai Charles GARDOU (1991, p 248) : «*La réflexion sur le handicap induit d'abord un questionnement sur soi. La manière de considérer les personnes handicapées et leurs proches dépend d'une philosophie générale qui détermine également le regard que l'on porte sur soi-même (...). Comprendre l'autre différent, c'est d'abord se comprendre, tenter de s'analyser, conduire une introspection, se reconsidérer et exiger de soi une adaptation* ».

Il est important de donner le temps et les moyens aux équipes pédagogiques de penser l'intégration d'un élève, et d'évaluer ses capacités à intégrer une classe, en amont de l'élaboration du contrat d'intégration.

Un refus de principe n'est pas acceptable, mais il est bon de garantir des conditions optimales, donnons-nous les moyens de réussir, en justifiant ce protocole auprès des partenaires :

- prévoir un temps d'accueil et d'observation en classe pendant un mois environ de manière à pouvoir prendre la décision d'intégrer ou pas un enfant
- l'équipe éducative met en commun ses observations (avec entre autres les membres du RASED concernés)
- préparation de l'école à l'intégration (enseignants, enfants, parents, éventuellement ATSEM si l'on est à l'école maternelle)
- élaboration du contrat d'intégration qui mobilise les parents et tous les partenaires, et qui constitue un véritable projet éducatif pour l'enfant, et pas uniquement une mesure administrative. Il définit les rôles et missions de chacun
- poser les étapes d'évaluation du projet pour garantir l'ensemble des personnes engagées :
 - o suivre l'enfant et le développement de ses potentialités dans le cadre d'une approche différenciée avec des visées d'apprentissage et de socialisation
 - o institutionnaliser les rencontres des parents avec les partenaires éducatifs pour aménager cadre scolaire et hors scolaire
 - o reconnaître l'enseignant dans sa professionnalité, c'est lui qui gère l'intégration au quotidien, et qui garantit le bon fonctionnement de sa classe et des apprentissages
 - o donner l'occasion à l'enseignant et aux parents d'avoir des relations médiatisées par l'équipe, et pas uniquement des relations duelles qui peuvent être difficiles, culpabilisantes

Maryse MÉTRA. 3 décembre 2003
option G UFAIS de
Lyon

Bibliographie

- | | |
|------------------------------|--|
| ANZIEU D. | Le groupe et l'inconscient Dunod 1975 |
| AUSLOOS G. | La compétence des familles Érès 1995 |
| BATESON G. et coll. | La nouvelle communication Seuil 1981 |
| BERGER M. | Entretiens familiaux et champ transitionnel PUF 1986 |
| BERGER M. | Pratiques des entretiens familiaux PUF 1987 |
| BERGER M. | Le travail thérapeutique avec la famille Dunod |
| BION W.R. | Recherche sur les petits groupes PUF 1976 |
| BOURDIEU P. | La parenté comme représentation et comme volonté.
Esquisse d'une théorie de la pratique Droz 1972 |
| CAILLOT J-P. et coll. | Thérapie familiale psychanalytique et paradoxalité Clancier 1981 |
| CASTELLAN Y. | La famille, du groupe à la cellule Dunod 1980 |
| DECHERF G. | Œdipe en groupe Clancier-Guénaud 1981 |
| DE LA MONNERAYE Y | La parole rééducatrice (p177-194) |
| DOLTO F. | Tout est langage Carrère 1987 |
| DUBET F. | École, familles, le mal-entendu Textuel 1997 |
| DURNING et POURTOIS | Éducation et famille. Érès. 1995 |
| EIGER A. | Un divan pour la famille Le centurion 1983 |
| ELKAÏM M. | Si tu m'aimes, ne m'aime pas Seuil 1989 |
| EVEQUOZ G. | Le contexte scolaire et ses otages ESF 1984 |
| GARDOU Charles | Handicaps, handicapés : le regard interrogé Érès 1991 |
| GARDOU Charles | Parents d'enfant handicapé. Le handicap en visage 2. Érès. 1996 |
| GARDOU Charles | Frères et sœurs de personnes handicapées. Érès. 1997 |

KAES R.	L'appareil psychique groupal Dunod 1976
LEFEVRE Françoise	Le petit prince cannibale. Club France loisirs. 1990
LEVI-STRAUSS C.	Les structures élémentaires de la parenté Mouton 1949
MEIRIEU P et coll.	L'école et les parents. La grande explication. Plon pocket. 2001
NEUBURGER R.	Le mythe familial ESF 1995
NEUBURGER R.	L'autre demande. Psychanalyse et thérapie familiale systémique ESF 1984
POUSSIN G.	Psychologie de la fonction parentale Dunod 1993
RUFFIOT A. et coll.	La thérapie familiale psychanalytique Dunod 1981
SCELLES R	Fratricité et handicap. L'Harmattan. 1997
SEGALEN M.	Sociologie de la famille Colin 1993
SELVINI M. et coll	Paradoxe et contre paradoxe ESF 1978
SINGLY F. de	Sociologie de la famille contemporaine Nathan Université 1994
WATZLAWICK P. et coll.	Une logique de la communication Seuil 1972
WATZLAWICK P. et coll.	Changements, paradoxes et psychothérapies Seuil 1975
WINNICOTT D-W.	L'enfant et sa famille Payot 1975

Articles

Dictionnaire clinique des thérapies familiales systémiques. ESF 1988

Éducation enfantine n° 3 novembre 1998 « Communiquer avec les familles »

Envie d'École n° 5 janvier 1996. Dossier : « L'enfant, sa famille, le rééducateur »

Le journal des psychologues n° 11 octobre 1983 « L'approche systémique de la famille »

Le journal des psychologues n° 40 septembre 1986 « Familles en souffrance. L'approche psychanalytique »

Le journal des psychologues n°213 décembre 2003 « Enfant sujet, parents objets ? Remous dans la parentalité »

Psychologie. Hors série automne 2003 : Le métier de parents